

769.019

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

ET

COMPTES RENDUS

DES FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1935-1936

UNIVERSITÉ DE NANCY

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1936



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE GUSTAVE-SIMON

1937

RAPPORT DE M. MERKLEN

SUR LE

FONCTIONNEMENT de l'INSTITUT RÉGIONAL d'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ

pendant l'Année scolaire 1935-1936

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

L'impossibilité de s'attacher un personnel technique stable et convenablement instruit et le prix toujours croissant de l'appareillage scientifique ont, comme les années précédentes, gravement entravé cette partie de l'activité de l'Institut.

Le Directeur a pu néanmoins continuer ses recherches sur la « valeur des tests cardiovasculaires dans la détermination de l'aptitude à l'effort physique » et en a exposé le résultat en une conférence à la XV^e Session des Journées Médicales de Bruxelles (21 juin 1936).

D'autre part, M. LENSEIGNIES, préparateur à l'Institut, a consacré sa thèse de doctorat en médecine au « football-association et ses effets sur l'organisme » (Juillet 1936) et a recueilli à cette occasion sur les terrains de sport de Nancy et de toute la région une documentation intéressante. Son ouvrage a d'ailleurs été honoré d'une souscription de la Fédération Française de Football-Association.

ENSEIGNEMENTS NORMAUX D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Les enseignements ont été donnés dans les conditions suivantes :

A) *Etudiants en Médecine.* — Les 80 étudiants en médecine effectuant à la Faculté de Médecine leur troi-

sième année d'études ont été inscrits en vue de l'enseignement médical élémentaire.

B) *Enseignement commun aux candidats à la première partie du Professorat d'Education Physique et au Certificat d'Etudes Supérieures d'Education Physique et Sportive de l'Université de Nancy.*

Cet enseignement a été suivi par 6 hommes et 7 femmes.

a) Pour la *première partie du Professorat d'éducation physique*, sur 5 élèves présentés, 2 ont été déclarés admissibles après les épreuves écrites et ont également été reçus aux épreuves orales et pratiques, dont l'une dans un rang particulièrement brillant (8°), qui lui assure une bourse d'Etat pour la préparation de la deuxième partie.

b) Pour ce qui concerne le *Certificat d'Etudes Supérieures d'Education Physique et Sportive de l'Université*, 1 candidate a subi avec succès les épreuves et reçu le diplôme à la session d'octobre 1935. A la session de juillet 1935, 5 candidats et candidates ont réussi totalement : 1 a été éliminé aux épreuves orales.

C) *Enseignement aux candidats à la deuxième partie du Professorat d'Education physique :*

Cet enseignement a été suivi par 2 élèves, qui ont tous deux été déclarés admissibles après les épreuves écrites (100 % de succès), mais un seul d'entre eux a réussi aux épreuves pratiques. Ce résultat n'en est pas moins brillant, puisque l'Institut de Nancy est le seul de province dont un élève ait été reçu à la deuxième partie du professorat.

D) *Enseignement commun aux candidats au Certificat d'Aptitude à l'Education physique (degré élémentaire) et au Diplôme de Moniteur d'Education Physique et Sportive de l'Université de Nancy :*

9 hommes et 25 femmes se sont inscrits, soit pour suivre cet enseignement, soit comme auditeurs libres.

Les 16 candidats et candidates au Diplôme de Moniteur ont tous subi avec succès les épreuves à la session de juillet.

D'autre part, 6 d'entre eux se sont présentés au Certificat d'Aptitude à l'Education physique (examen d'Etat) et l'ont subi avec succès.

Cette année encore, des groupements très nombreux et très divers d'éducation physique et sportive de Nancy et de la région ont tenu à faire suivre ces enseignements par leurs moniteurs et monitrices : Stade Universitaire Lorrain, Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, Association Sportive Lorraine, Union Régionale Drouot, Fédération Lorraine des Sociétés de Gymnastique, Sport Nancéien, etc.

E) Enseignement aux élèves-maitres des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices candidats au degré élémentaire du Certificat d'aptitude à l'Education Physique.

Comme tous les ans, en vue d'assurer la liaison entre l'enseignement théorique des sciences naturelles et l'enseignement pratique de l'Education Physique déjà existants dans les Ecoles Normales, le Directeur de l'Institut s'est rendu, pour y faire une série de conférences, dans chacune des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices des trois départements constituant le ressort de l'Université de Nancy.

Le nombre des élèves qui ont suivi ces conférences se décompose comme suit :

	Hommes	Femmes
Meurthe-et-Moselle	39	23
Meuse	20	16
Vosges	27	22

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SPORTIFS SPÉCIAUX

A peu près seul en France, l'Institut de Nancy a cherché, comme les années précédentes, à compléter

ses enseignements normaux d'éducation physique générale par des enseignements sportifs spéciaux, organisés d'accord avec les groupements sportifs nationaux et régionaux intéressés.

a) *Athlétisme* :

En accord avec la Fédération Française d'Athlétisme, la Ligue Lorraine d'Athlétisme et ses Comités Départementaux, l'enseignement théorique et pratique préparatoire au Brevet d'Educateur Sportif de la Fédération Française d'Athlétisme a pu être repris cette année sur des bases nouvelles.

Cet enseignement a été suivi par 15 hommes et 1 femme, qui tous ont obtenu en fin de session le Brevet d'Educateur Sportif de la Fédération Française d'Athlétisme.

b) *Football-Association* :

En accord avec la Fédération Française de Football-Association et la Ligue Lorraine de Football-Association l'enseignement complémentaire concernant ce sport a pu être donné dans les conditions habituelles et a été suivi par 17 élèves, qui tous ont subi avec succès l'examen théorique et pratique.

c) *Sports d'Hiver et Ski* :

D'accord avec la Fédération Française de Ski, l'Institut de Nancy a renouvelé, au cours de l'hiver 1935-1936, son enseignement théorique et pratique de gymnastique sur ski.

Cet enseignement a été suivi cette année par 11 hommes et 19 femmes.

d) *Alpinisme et Escalade* :

L'enseignement technique préparatoire à la technique de l'escalade et de l'alpinisme, organisé d'accord avec la Section Vosgienne du Club Alpin Français, a été suivi cette année par 3 hommes et 7 femmes.

En résumé, le nombre des élèves inscrits à l'Institut Régional d'Education Physique de l'Université de

Nancy pendant l'année scolaire 1935-1936 se décompose de la façon suivante :

	Hommes	Femmes
Enseignement élémentaire aux Etudiants en Médecine.....	70	40
Enseignement commun aux candidats à la 1 ^{re} partie du Professorat d'Education physique et au Certificat d'Etudes supérieures d'Education physique et sportive de l'Université de Nancy.....	6	7
Enseignement préparatoire à la 2 ^e partie du Professorat d'Education physique.....	1	1
Enseignement commun aux candidats au Degré élémentaire du Certificat d'Aptitude à l'Education physique et au Diplôme de Moniteur d'Education physique et sportive de l'Université de Nancy.....	9	25
Enseignement aux Elèves-Maitres et Elèves-Maitresses des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices candidats au Degré élémentaire du Professorat d'Education physique :		
Meurthe-et-Moselle.....	39	23
Meuse.....	20	16
Vosges.....	27	22
Enseignements complémentaires sportifs spéciaux. {		
Athlétisme.....	15	1
Football.....	17	»
Ski.....	11	19
Alpinisme et escalade.....	3	7
	248	131
TOTAL...	349	

RELATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET LEUR PERSONNEL

A) Le Directeur de l'Institut a continué ses fonctions de médecin *consultant au Lycée Henri Poincaré* de Nancy pour l'éducation physique.

La *pénurie des crédits* n'a malheureusement pas permis, cette année encore, de reprendre les *séances hebdomadaires spéciales de rééducation physique*.

A l'heure actuelle, seuls les élèves du Lycée faisant partie de l' « *Association Sportive du Lycée Henri-Poincaré* » sont encore examinés au point de vue médico-physiologique, dans les mêmes conditions que les membres des Sociétés agréées (voir plus bas).

B) Le Directeur de l'Institut a participé personnellement aux *Stages Intercantonaux d'Education Physique du Personnel de l'Enseignement Primaire de Meurthe-et-Moselle* organisés en septembre à Homécourt, Colombey-les-Belles, Nomeny et Pont-Saint-Vincent. Il y a exposé « la nécessité de l'éducation physique à l'école et les méfaits de la sédentarité ».

RELATIONS AVEC LES GROUPEMENTS D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT

La réputation et la place de premier plan dont l'Institut de Nancy jouit auprès des pouvoirs sportifs nationaux et régionaux ont cette année encore porté très heureusement leurs fruits.

Le Directeur de l'Institut de Nancy s'est vu renouveler ses fonctions de membre des Commissions Médicales du Comité National des Sports, de la Fédération Française de Natation et Sauvetage, et de la Fédération Française de Ski.

La Fédération Française d'Athlétisme lui a confié à nouveau cette année la présidence de sa Commission Centrale d'Education Physique.

Enfin la Fédération Française de Football-Association lui a confié à nouveau, avec les fonctions de Président des Services Fédéraux de Surveillance Médicale et Physiologique, la direction et la coordination, sur tout l'ensemble du territoire français, de la tâche des « médecins fédéraux ».

SERVICES D'EXAMENS MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES GRATUITS DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES

Le Service a effectué, au cours de l'année, 174 examens portant sur les membres de divers groupements

d'éducation physique et de sport, notamment : le Stade Universitaire Lorrain, le Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, la Société de Préparation Militaire de Nancy-Grémillon, les Eclaireurs de France, le Cercle des Nageurs et l'Escadron de Lorraine.

CONFÉRENCES DE PROPAGANDE

La pénurie des crédits, en raison de *l'insuffisance des subventions* a, cette année encore, réduit considérablement — et d'une manière particulièrement regrettable, — cette branche d'activité de l'Institut, qui se voit ainsi *dépourvu à peu près totalement d'un précieux moyen de propagande et d'action auprès des divers groupements* d'éducation physique et de sport.

A) La presque totalité des manifestations de cet ordre ont dû être organisées à *Nancy même*, faute de crédits pour déplacements et locations de salles dans les agglomérations extra-nancéiennes. Mentionnons :

a) *Une conférence privée* faite par le Professeur Agrégé MERKLEN aux membres de la « Garde Notre-Dame » sur « l'éducation et la rééducation respiratoires dans les groupements d'éducation physique ».

b) *Une conférence publique*, du même orateur, intitulée « Etre fort physiquement », sous les auspices de la Société des Foyers de l'Union Franco-Américaine.

c) Enfin, à la *Salle Poirel de Nancy*, deux *conférences publiques* avec projections cinématographiques l'une *sur l'alpinisme et sur le ski*, organisée avec le concours de la Section Vosgienne du Club Alpin Français, l'autre sur « *l'Aviation des Jeunes* », organisée avec le concours de l'Aéro-Club de l'Est et sa section de vol à voile.

B) *En Meurthe-et-Moselle* :

a) Une conférence privée sur « la nécessité du contrôle médical et physiologique dans les Sociétés d'Education Physique et les modalités à adopter pour sa

mise en pratique » a eu lieu à Toul, sous les auspices de « l'Espérance ».

b) La Société de Natation de *Dombasle-sur-Meurthe* a organisé une conférence publique du Professeur Agrégé MERKLEN sur « La Natation, ses effets sur l'organisme et sa place dans l'éducation physique et les sports ».

C) A *Neufchâteau (Vosges)*, l'Avenir de Neufchâteau-Rouceux a demandé au Professeur Agrégé MERKLEN de venir faire une conférence publique sur « La place de l'éducation physique dans la pratique des sports athlétiques ».

D) D'autre part, la Ligue Lorraine de Football-Association ayant décidé de rendre obligatoire à partir de cette année le contrôle physiologique des joueurs juniors, le Professeur Agrégé MERKLEN est allé faire à *Metz* une conférence avec démonstrations pratiques sur cette question aux dirigeants des clubs de football.

La même conférence fut ensuite répétée à *Nancy*.

E) A *Reims*, le Professeur Agrégé MERKLEN a eu l'occasion de faire deux conférences :

a) L'une publique, intitulée : « Il faut, pour réussir dans la vie, avoir un corps sain », sous les auspices de la Société des Foyers de l'Union Franco-Américaine;

b) L'autre privée, aux médecins fédéraux de la Ligue de Football du Nord-Est, sur « les modalités pratiques de l'organisation du contrôle des joueurs juniors et minimes ».

F) Enfin, le Professeur MERKLEN a participé aux émissions radiophoniques de médecine sportive organisées par le Ministère de la Santé Publique et de l'Education Physique au Poste de l'École Supérieure des P. T. T., à Paris, par une causerie sur « La course à pied ».
